



Formation Office de tourisme

# Droit du travail et CCN organismes de tourisme, commercialisation, propriété intellectuelle, meublés de tourisme et chambres d'hôtes

## Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux en droit du travail et social
- Actualiser ses connaissances sur l'évolution juridique en matière de droit du travail, social (convention collective des organismes du tourisme et, notamment, les accords n°39, 40, 41 et 42 de 2023) et jurisprudentielle
- Savoir rédiger les documents correspondants (CGV/CPV, contrats prestataires/OT et clients/OT, assurances, formulaires, bons d'échange, devis, factures...)
- Maîtriser le régime fiscal des ventes de prestations de services touristiques (intermédiaire transparent ou opaque, TVA régime général, TVA sur la marge et IS)
- Maîtriser le régime juridique applicable : commun et spécifique
- Maîtriser les obligations à l'égard des auteurs et/ou des personnes

Établir une cartographie des principaux risques de contentieux et les éviter

## Formateur **Christian Gosseaume**

Avocat au Barreau de Rennes en droit et fiscalité du tourisme depuis 2009, Christian Gosseaume est également formateur pour les professionnels du tourisme (CRT, CDT, OT, hébergeurs...) et enseignant en Licence Pro à Univ2Rennes.

Fort de 34 années d'expérience dans le secteur du tourisme, il conseille et assiste juridiquement et techniquement les collectivités territoriales, les professionnels du tourisme et les restaurateurs.

## Conten

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

### Droit du travail et CCN 1

- Les contrats de travail (CDI, CDD à temps partiel ou complet, promesse d'embauche et offre de contrat...)
- Les nouvelles fiches de poste
- La rémunération (échelon, indice, primes...) et son évolution selon la CCN
- La prévoyance et la complémentaire santé
- Les RPS (risques psychosociaux professionnel)
- La gestion du personnel : entretiens, discipline, sanctions...
- Le temps de travail, repos, récupération, congés, RTT, forfait jours, CET...
- Les accords d'entreprise

### Commercialisation

- Quel formulaire d'information pour quelle prestation
- Le contenu des CGV/CPV depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018
- Le contenu des devis / propositions /contrats entre l'OT et le Client
- Le contrat entre l'OT et le prestataire touristique
- Le bon d'échange ou le voucher
- Les éléments obligatoires d'une facture
- La facturation, la TVA et de l'IS

### Propriété intellectuelle

Tout au long de la formation : application au secteur du tourisme, des marques touristiques, l'OT créateur de brochures, photos, reportages vidéo, rédactionnels.

- Nature et titulaire du droit d'auteur (définition d'une œuvre simple ou plurale l'auteur, les droits des salariés/agents publics...)
- Droits des auteurs (protection/litiges)
- Exploitation des droits (contrats, modifications...)

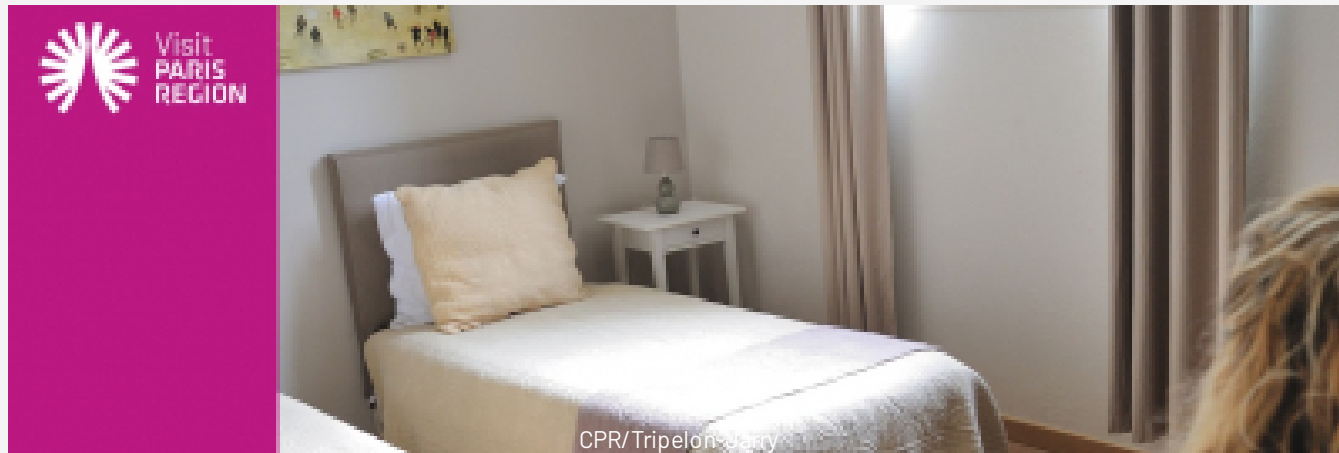
### Meublés de tourisme et Chambre d'hôtes

- Déclaration unique et (nouveau) numéro de déclaration
- Les éléments à justifier lors de la déclaration
- Le rôle des communes ou intercommunalités disposant de la compétence « tourisme »
- Les nouvelles règles de promotion de ces hébergements
- La fiscalité

**Publ**

Cette for  
coordinat

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.



Prix **0.00 € TTC**

**Date** 6 - 7 Mai 2025

**Durée** 14h en présentiel

### Détail tarif

Cette formation s'inscrit dans le cadre du plan collectif de formation à destination des Offices de Tourisme.

**Elle est gratuite pour les salariés de droit privé des Offices de Tourisme adhérant à l'AFDAS.** Elle n'impacte pas l'enveloppe individuelle de l'Office de Tourisme mais le fonds collectif régional dédié. Pour les adhérents à l'AFDAS, un mail vous sera adressé suite à votre inscription pour la saisie de cette formation sur votre espace sécurisé.

**Pour les salariés de droit public, merci de nous contacter si vous êtes intéressés par cette formation.**

**Contact:** [sorya.tholon@chooseparisregion.org](mailto:sorya.tholon@chooseparisregion.org)

### Lieu

### Parti

### Ce c

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

Sur une base minimaliste de méthode magistrale permettant de rappeler, de mettre à niveau ou d'acquérir des connaissances, la formation est très participative afin de permettre aux participants de poser les questions aux problématiques rencontrées et à venir dans le cadre des actions réalisées et à réaliser.

Un powerpoint sera diffusé et transmis par mail à chaque participant avant la prestation. Durant le mois qui suit la formation, des réponses seront apportées aux interrogations complémentaires des participants.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.